

Que plus noires soient les nuits !

Al Nath

Le 9 juin 2022, l'édition Molsheim-Schirmeck des *Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)* retenait l'attention des astronomes amateurs, locaux ou de passage dans la région : on y annonçait en p. 40 l'extinction nocturne de l'éclairage public dans les différents quartiers d'Obernai¹, au diapason des mesures prises par un nombre croissant de communes des alentours.

Et le journal de consacrer un encart à quelques-unes de ces bourgades du piémont des Vosges : Mittelbergheim s'était lancée dès 2016, suivie de Saint-Pierre (2017), puis Eichhoffen (2019), Dorlisheim (2020), Rosenwiller (2021), ainsi que d'autres plus éloignées comme tout récemment Duttlenheim. Depuis le 1^{er} juin 2022, l'éclairage public est en effet éteint dans ce village entre 23:30 et 04:30, suite à une expérimentation positive durant le mois précédent dans la zone voisine d'activités économiques.

Bien sûr, les arguments avancés ne sont jamais astronomiques. Ainsi, d'après un communiqué du Maire d'Obernai, la mesure y fut prise dans un but environnemental : diminution des consommations d'énergie et de gaz à effet de serre, avec réduction de la pollution lumineuse, néfaste pour la faune et la flore².

Quasi mot pour mot, le même argument est invoqué par la municipalité de Duttlenheim, précisant que l'extinction de l'éclairage sur un créneau de cinq heures doit permettre une économie moyenne d'environ 40% dans un contexte où le prix de l'électricité est de plus en plus élevé³.



***La Kapelturm (16^e s.) jouxte l'hôtel de ville d'Obernai bordant un côté de la place du Marché. Ce secteur du centre-ville échappera pour l'instant aux mesures d'extinction de l'éclairage public.
(© Auteur)***

¹ Pendant quatre heures, et à l'exclusion du centre-ville.

² « Obernai – Extinction de l'éclairage public : c'est parti », *DNA Molsheim-Schirmeck* (9 juin 2022) 40.

³ « Duttlenheim – Extinction de l'éclairage public à partir du 1^{er} juin », *DNA Molsheim-Schirmeck* (19 mai 2022) 35.

Reproduit de la chronique Échos des Hauts-Plateaux avec l'aimable autorisation de l'auteur et de l'éditeur.

On ajoute également que, selon les statistiques en la matière, les incivilités et la délinquance n'augmentent pas significativement. Les vols, cambriolages et agressions ont surtout lieu en plein jour (environ 80%).

Soyons réalistes : si les aspects écologiques sont toujours mis en avant, la raison principale est économique⁴ : le coût croissant de l'énergie grève substantiellement le budget des collectivités. Celles-ci sont en effet exclues de l'aide que le gouvernement français a mise en place à l'intention des particuliers.



Il est intéressant de noter la progressivité des mesures prises au cours des dernières années. Reprenons le cas de Duttlenheim, un gros bourg de 2865 habitants⁵ à environ 7 km de Molsheim, une douzaine d'Obernai et une vingtaine de Strasbourg.

Dans le document distribué en fin d'année 2017 par l'administration communale aux habitants, on lit⁶ : « En collaboration avec le Pays Bruche Mossig Piémont, un audit global du réseau d'éclairage public a été réalisé [...]. Suivront courant 2018 des travaux de remplacement et de remise à niveau des appareils d'éclairage public par du matériel de meilleur rendement consommation/surface éclairée. »

L'affaire est confirmée dans le bilan communal de 2018⁷ : « Important programme de remplacement de 170 têtes de lampes de l'éclairage public par des éléments aux flux optimisés, avec réduction de la consommation électrique de plus de 70%! »

Une brève phrase souligne la continuation de la campagne l'année suivante⁸ : « Poursuite en 2019 de l'opération de remplacement de têtes de lampes par des éléments moins énergétiques [dans] la Zone d'Activités Économiques et certaines rues du village. »

Une mention figure encore dans le bilan de 2020⁹ : « Poursuite de l'opération du passage à LED de l'éclairage public par remplacement des platines internes sans modification des lampadaires et des luminaires des bâtiments publics. »

À noter que de telles mesures ne sont pas sans impact sur certaines activités très matinales, comme la distribution porte à porte de journaux et de pain, ou encore la collecte des déchets ménagers, opérations qui débutent bien avant le rallumage de l'éclairage public à 04:30.

Les livreurs et collecteurs devront s'adapter, par exemple avec des moyens d'éclairage individuels (lampes frontales, etc.) dans leur progression qui sera ralentie. En cas d'incidents matériels ou de personnes, par exemple en période hivernale, les tribunaux pourraient avoir à se prononcer sur les responsabilités dans ces conditions modifiées.

À noter que ce mouvement d'obscurité nocturne n'est pas limité à l'Alsace. Il devient contagieux.

En 2009, l'Association Nationale (française) pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN) avait lancé le label « Villes et Villages Étoilés ». Son site web indique que, pour la période 2019-2020, 364 communes (appartenant à 76 départements de 14 régions françaises) ont reçu ce label décerné pour une période de cinq ans. Au total, 772 communes sont actuellement labellisées de 1 à 5 étoiles.

⁴ Nous avons déjà souligné l'importance de l'approche économique dans un article précédent : « La petite lumière », *Le Ciel* 72 (2010) 16-17, disponible aussi en www.potinsduranie.org/leciel1001.pdf

⁵ Recensement de 2019.

⁶ « Projets 2018 – Éclairage Public », *Duttlenheim Info* 45 (2017) 5.

⁷ « Travaux 2018 – Voirie », *Duttlenheim Info* 47 (2018) 4.

⁸ « Travaux 2019 – Voirie », *Duttlenheim Info* 49 (2019) 4.

⁹ « Travaux 2020 – Voirie », *Duttlenheim Info* 51 (2020) 5.

Parmi les critères retenus, citons : l'extinction complète ou partielle de l'éclairage public ; aucune mise en lumière du patrimoine naturel ; la non-utilisation de la lumière blanche néfaste pour l'environnement ; le soutien des municipalités ; l'orientation de leurs luminaires ; la maîtrise des consommations électriques ; des actions d'information et de sensibilisation (vers les citoyens et les acteurs du territoire).

Outre les mesures d'extinction totale ou partielle de l'éclairage public, l'utilisation de réverbères moins gourmands ou intelligents (détection de présence, par exemple) permet de réduire les coûts de consommation d'énergie, tout en limitant l'envahissement lumineux nocturne.

De gros progrès ont aussi été réalisés sur la forme même des luminaires externes, les concevant de manière à ce qu'ils apportent la lumière uniquement là où elle est réellement utile, et sans exagération (ni éblouissement ni création d'ombres trop profondes)¹⁰. Ainsi, on voit de moins en moins ces globes illuminant tous azimuts, y compris vers le haut.

Ci-contre, quelques exemples de réverbères rencontrés dans les rues de Duttlenheim.

(© Auteur)

Ce premier label de l'ANPCEN fut complété en 2021 par celui de « Territoire de Villes et Villages Étoilés » pour les résultats collectifs obtenus et leur implication de territoire. En Alsace, la ville de Strasbourg l'a reçu.

Amis voyageurs qui aimez explorer les cieux, n'hésitez donc pas, si vous le pouvez pour votre prochaine visite de l'Alsace ou d'autres régions reconnues « étoilées », à empaqueter votre instrument préféré, ne serait-ce qu'une bonne paire de jumelles.



¹⁰ Voir l'article mentionné en note de bas de page n° 4 pour plus de détails, ainsi que les comptes-rendus d'un colloque encore en pleine actualité : « Light Pollution : The Global View », Proceedings of the International Conference on Light Pollution, La Serena, Chile, 05-07/03/2002, Ed. Hugo E. Schwarz, Kluwer Acad. Publ. (2003) 304 p. + CD (ISBN 1-4020-1174-1).



Le fossé rhénan entre Vosges (avant-plan) et Forêt Noire (dont les sommets se distinguent au loin) est propice à l'accumulation et à la retenue de brumes et d'aérosols en tous genres dans lesquels diffusent les éclairages urbains. La réduction de ceux-ci améliorera la visibilité du ciel nocturne, non seulement depuis la plaine, mais aussi depuis les massifs de moyennes montagnes qui la bordent.
(© Auteur)